



---

**VEUILLEZ S.V.P.:**

- Compléter de façon lisible
- Ne rien inscrire dans les cases ombragées
- Utiliser une feuille blanche supplémentaire si l'espace est insuffisant
- Conserver une copie pour votre dossier

**Note: Toutes les pièces justificatives sont requises (contrat, bon de commande, certificat d'exemption des taxes, ...)**

---

Dans la majorité des cas les ventes de produits, de biens ou de services sont assujetties aux taxes (TPS et TVQ).

Compte tenu de la complexité des lois concernant les taxes fédérales (TPS) et provinciales (TVQ), il est recommandé d'utiliser le système de facturation des services financiers.

---

**POUR INFORMATION, VEUILLEZ CONSULTER LA DIRECTIVE VRAF-SF-3  
OU LES SERVICES FINANCIERS.**

**TÉLÉPHONE : 3420 OU DE L'EXTÉRIEUR : 514 987-3000, POSTE 3420  
TÉLÉCOPIEUR : 514 987-4434**

---